



RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00378
Numéro SIREN : 497 872 234
Nom ou dénomination : 2D ENERGIE

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/006683

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/006683**
n° de gestion : **2007B00378**
n° SIREN : **497 872 234 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 07/08/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

2D ENERGIE - Société par actions simplifiée
35 rue de la Cancette 26240 Saint-barthelemy-de-vals -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



704058

704058



2007300378

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2017

6583

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.S. 2D ENERGIE Néant *

Adresse de l'entreprise 35 RUE DE LA CANCECETTE 26240 ST BARTHELEMY DE VALS

Numéro SIRET * 4 9 7 8 7 2 2 3 4 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 6		3 1 1 2 2 0 1 5		
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012				
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	4 901	016		4 901	4 901	
	Immobilisations corporelles *	028	1 885 887	030	224 383	1 661 504	1 612 607	
	Immobilisations financières * (1)	040	951 396	042		951 396	548 436	
	Total I (5)	044	2 842 183	048	224 383	2 617 800	2 165 944	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
	Stocks	060		062				
	Marchandises *							
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	068	156 184	070		156 184	101 805	
	Clients et comptes rattachés *							
	Autres * (3)	072	15 121	074		15 121	14 480	
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	12 784	086		12 784	71 043	
	Charges constatées d'avance *	092	38	094		38	35	
	Total II	096	184 127	098		184 127	187 363	
	Total général (I+II)	110	3 026 310	112	224 383	2 801 927	2 353 307	
PASSIF				COPIE CERTIFIÉE CONFORME				
				Exercice N		Exercice N-1		
				NET 1		NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	8 000	120	8 000	
	Ecarts de réévaluation	124		124		124		
	Réserve légale	126		126	800	126	800	
	Réserves réglementées *	130		130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132	135 356	132	135 356	
	Report à nouveau	134		134	(109 485)	134	(54 829)	
	Résultat de l'exercice	136		136	292 985	136	(54 655)	
	Provisions réglementées	140		140		140		
		Total I	142	327 657	142	327 657	142	34 671
	Provisions pour risques et charges	154		154		154		
	Total II	154		154		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	1 585 816	156	1 658 369	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	94 573	166	68 899	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	693 348	172	793 881	172	591 368	
	Produits constatés d'avance	174		174		174		
	Total III	176	2 474 270	176	2 474 270	176	2 318 636	
	Total général (I + II + III)	180	2 801 927	180	2 801 927	180	2 353 307	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	1 446 225		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	856 125		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	672 960		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>S.A.S. 2D ENERGIE</u>				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	*			
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13	1	1	2	2	0	1	6	
						13	1	1	2	2	0	1	5	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209				210	220	066	86	602				
	Production vendue { biens services * }	215				214								
		217				218	10	491	27	010				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222								
	Production immobilisée *					224								
	Subventions d'exploitation reçues					226								
	Autres produits					230								
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	230	557	113	612				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234								
	Variation de stock (marchandises) *					236								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240								
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242	43	771	30	622				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	8	147		244	13	875	9	327				
	Rémunérations du personnel *					250	2	922	1	830				
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	984		720					
	Dotations aux amortissements *					254	134	268	61	116				
	Dotations aux provisions					256								
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259				262	16	740	15	668				
		260												
Total des charges d'exploitation (II)					264	212	560	119	284					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	17	997	(5)	672					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	10	335	3	378					
	Produits exceptionnels (IV)				290	672	960	5	000					
	Charges financières (V)				294	63	926	57	271					
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347				300	270	000	90					
		348												
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306	74	381							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	292	985	(54)	655					
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2													
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318								
	Provisions non déductibles *					322								
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324	74	381						
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249								
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998								
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999								
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997			
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (41 octies) 986	Zone franche urbaine (41 octies et octies A) 987	Zones de restructuration de la défense (44 septies) 127	Zones de revitalisation rurales (44 septies) 138							342		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		Jeune entreprise innovante (44 septies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 septies) 991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 septies) 990										
Divers* dont ZFA (44 quaterdecies) 345		Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346									350	12	926
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655														
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354	440	354							
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356								
	Déficits antérieurs reportables : *110...330 dont imputés sur le résultat :										360	110	330	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	244	111	372								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : S.A.S. 2D ENERGIENéant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	4 901	412		414		416	4 901	4 901
Immobilisations corporelles	Terrains	420	25 000	422	52 500	424		426	77 500	77 500
	Constructions	430	52 000	432		434		436	52 000	52 000
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 594 893	442	122 810	444		446	1 717 703	1 717 703
	Installations générales agencements divers	450	30 829	452	7 855	454		456	38 683	38 683
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	548 436	482	672 960	484	270 000	486	951 396	951 396
TOTAL		490	2 256 059	492	856 125	494	270 000	496	2 842 183	2 842 183
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520	3 997	522	2 600	524		526	6 597	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	85 000	532	127 837	534		536	212 837	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 118	542	3 831	544		546	4 949	
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	90 115	572	134 268	574		576	224 383	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1	270 000		270 000	672 960	402 960					
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	270 000	580	582	270 000	584	672 960	586	402 960	581
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590		583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)								591		
TOTAL								596	402 960	585
								597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. 2D ENERGIE

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	110 330	
Déficits imputés	983	110 330	
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C		
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800 <input type="checkbox"/>

VI DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380		
N° du centre de gestion agréé	388		
Montant de la TVA collectée	374		2 098
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378		6 509
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397		

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

5

DGFIP N° 2033-E 2017

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S. A. S. 2D ENERGIE

Néant *

Exercice ouvert le : 01012016

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	220 066
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	10 491
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	230 557

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	43 771
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	16 740
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	60 511

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	170 046
---	-----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	170 046
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		230 557
Période de référence	du	024	01/01/2016 au
	160		31/12/2016
Date de cessation	186		

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376		1
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUIS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 801 927.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 230 557.12 Euros et dégageant un bénéfice de 292 985.39 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

INFORMATION *****

La société SARL 2D ENERGIE a été transformé en S.A.S en 2016.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2015-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 174 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 100 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Description des efforts	Montant
- investissement :	100
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	100

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 901		
TOTAL	4 901		
Terrains	25 000		52 500
Constructions sur sol propre	52 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 594 893		122 810
Installations générales agencements aménagements divers	30 829		7 855
TOTAL	1 702 722		183 165
Autres participations	548 436		672 960
TOTAL	548 436		672 960
TOTAL GENERAL	2 256 059		856 125

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			4 901	4 901
TOTAL				
Terrains			77 500	77 500
Constructions sur sol propre			52 000	52 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 717 703	1 717 703
Installations générales agencements aménagements divers			38 683	38 683
TOTAL			1 885 887	1 885 887
Autres participations		270 000	951 396	951 396
TOTAL		270 000	951 396	951 396
TOTAL GENERAL		270 000	2 842 183	2 842 183

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	3 997	2 600		6 597
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	85 000	127 837		212 837
Installations générales agencements aménagements divers	1 118	3 831		4 949
TOTAL	90 115	134 268		224 383
TOTAL GENERAL	90 115	134 268		224 383

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	2 600				
Instal.techniques matériel outillage indus.	127 837				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 831				
TOTAL	134 268				
TOTAL GENERAL	134 268				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	156 184	156 184	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 121	15 121	
Charges constatées d'avance	38	38	
TOTAL	171 343	171 343	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 437	1 437		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 584 379	138 154	557 465	888 760
Fournisseurs et comptes rattachés	94 573	94 573		
Personnel et comptes rattachés	302	302		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	345	345		
Impôts sur les bénéfices	74 207	74 207		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 484	17 484		
Autres impôts taxes et assimilés	8 194	8 194		
Groupe et associés	693 348	693 348		
TOTAL	2 474 270	1 028 045	557 465	888 760
Emprunts souscrits en cours d'exercice	47 153			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	118 110			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	800			800

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 437
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 982
Dettes fiscales et sociales	8 451
Total	39 870

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS	
- INTERETS / EMPRUNT	1 314
FRS FACTURES NON PARVENUES	
- HON COGEFI BILAN	1 200
- HON FOLLET AGO	960
- ELECTRICITE	151
- REDEVANCE MINI 2015	10 000
- REDEVANCE REELLE 2016	16 740
- ENEDIS 12	171
- AGENCE DE L EAU 2016	760
PROVISION POURS CONGES PAYES	
- Provisions pour congés payés	
- Provisions pour congés payés	185
CHARGES SOCIALES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	
- Provisions pour congés payés	72
ETAT CHARGES A PAYER	
- FPC AU 31/12	16
- TAXE APP AU 31/12	20
- CFE ST BARTH	735
- CFE LES GATS	4 939
- CFE BOULC	2 473
- FPC CDD	11
INTERETS / CCT A PAYER	
- INT CCT CDE	
- INT CCT DESGRANGES	
CHARGES A PAYER / ASS EMPRUNT	
- ASS / EMPRUNT	
FRAIS FINANCIERS A PAYER	
- AGIOS AU 31/12 CRCA	94
- AGIOS 31/12 BPDA	29
Total	39 870

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	38
Total	38

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATES D AVANCE			
- ABONNEMENT TEL PORT	17		
- ABONNEMENT TEL FIXE	5		
- ABONNEMENT INTERNET	16		
Total	38		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

2D ENERGIE

SAS au capital de 188 000 €

Siège social :

**35 rue de la Cancette
26240 SAINT BARTHELEMY DE VALS**

497.872.234 - RCS ROMANS

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 27 JUIN 2017

AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la répartition des résultats telle qu'elle lui est proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2016, soit la somme de 292 985 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|-----------|
| - à l'apurement définitif des pertes antérieures,
soit la somme de..... | 109 485 € |
| - au compte « réserves facultatives », le solde,
soit la somme de..... | 183 500 € |

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale mentionne qu'il n'a pas été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices sociaux.

**FAIT A ST BARTHELEMY DE VALS,
LE 27 JUIN 2017
LE PRESIDENT,
Christian DESGRANGES**

